

Les Subsidies

Le *Farm Bill* est la réponse du gouvernement américain à la politique agricole commune de la CEE. Il représente une tentative des Américains en vue de reconquérir les marchés gagnés par la CEE qui, au cours des années, a cessé d'importer de nombreux produits et exporte désormais presque tous les produits agricoles. Nul ne peut dire quand finira cette guerre des subventions qui est en pleine escalade. Chaque pays s'inquiète des subventions de l'autre, mais le Canada encore plus parce qu'il dépend davantage des exportations que les États-Unis ou la CEE. Nous mettons en doute leurs méthodes et nous avons de sérieuses réserves quant à leurs initiatives. Il ne fait aucun doute que nous ne pouvons nous mesurer aux trésoreries ni des uns ni de l'autre.

Les dangers d'une guerre de subventions sont évidents. Les gouvernements doivent dépenser beaucoup d'argent, le cours international baisse, et le taux de rendement des agriculteurs s'en trouve grandement réduit. En outre, il s'ensuit un transfert de richesses, d'où le pays exportateur sort perdant et le pays importateur gagnant.

Permettez-moi de vous signaler des répercussions encore plus graves. Les pays du tiers monde dépendront encore davantage des importations de denrées alimentaires mais négligeront du même coup leur secteur agricole. Bien des Canadiens ne comprennent pas que l'Afrique ait plus de terres arables que tout autre continent à part l'Asie. Ce continent pourrait fort bien produire suffisamment pour nourrir sa population, si ce n'était de l'intervention des gouvernements.

Le premier ministre a fait de l'agriculture un sujet de discussion prioritaire au sommet de Tokyo. Les dernières personnes avec lesquelles il s'est entretenu avant son départ étaient des agriculteurs canadiens. Il a voulu obtenir leurs conseils avant de défendre leurs intérêts à Tokyo. A ma connaissance, c'est la première fois qu'un premier ministre canadien soulève la question de l'agriculture à une conférence au sommet. À Tokyo, la question des subventions agricoles a été mise à l'ordre du jour et elle a été abordée dans le communiqué final. C'est un début fort important, mais nous n'aurons point de cesse que cette question n'ait été réglée.

L'annonce qu'a faite aujourd'hui le ministre responsable de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) à l'occasion d'une réunion capitale de tous les pays exportateurs de blé dont nous étions l'hôte, constitue un premier pas important dans cette voie. Le ministre de l'Agriculture (M. Wise) défend la position du Canada devant la Communauté économique européenne et la République fédérale d'Allemagne où il s'entretient avec ses homologues européens cette semaine. Ces initiatives visent à réaliser l'objectif du Canada qui consiste à libéraliser les échanges et à les rendre plus justes. Nous luttons sur plusieurs fronts sur la scène internationale, afin de défendre cet objectif.

Nos négociations avec les États-Unis seront non seulement profitables sur le plan bilatéral, mais elles serviront également de base à nos pourparlers multilatéraux. Pour ce qui est des échanges agricoles, le chiffre d'affaire actuel de nos denrées agricoles aux États-Unis représentent environ 10 p. 100 de toutes les rentrées de fonds agricoles. Si l'on exclut les céréales et les graines oléagineuses, nous exportons plus de la moitié de nos produits agricoles sur le marché américain.

En matière d'agriculture, l'objectif des pourparlers entre le Canada et les États-Unis est de régler nos différends et de parvenir à une meilleure compréhension de nos programmes agricoles respectifs et de leurs répercussions sur les prix, la production et les exportations.

En conclusion, notre gouvernement se préoccupe certes du sort des agriculteurs. Nous reconnaissons et respectons leur apport à notre mode de vie et à notre économie. Nous examinons tous les moyens à notre disposition pour leur venir en aide et nous faisons toutes les démarches possibles en leur nom.

M. Foster: Monsieur le Président, le discours du député de Lambton—Middlesex (M. Fraleigh) m'a plu. Il a parlé du débat sur le libre-échange avec les États-Unis. Il a parlé de porc et de boeuf. Il est notoire que ces produits bénéficient déjà du libre-échange. Voudrait-il que les offices de commercialisation et les programmes de stabilisation dont l'importance est si grande dans bon nombre de régions du pays fassent l'objet des négociations?

A propos de la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers, le 10 juillet dernier le ministre de l'Agriculture a annoncé qu'il présenterait en septembre un projet de loi qui serait muni de sanctions, comme celui dont la Chambre a été saisie en juin 1984. Toutefois, à la fin de janvier, il a déclaré qu'il présenterait simplement une mesure prévoyant la négociation, mais n'autorisant pas en fait les tribunaux à négocier des réductions de paiements. Quelle solution le député préfère-t-il et laquelle choisira le ministre de l'Agriculture?

La question du programme de prêts hypothécaires basés sur les prix des produits agricoles revêt aussi de l'importance. Évidemment, elle a préoccupé les députés des trois partis quand ils en ont pris connaissance au comité de l'agriculture il y a quelques semaines. La plupart des hypothèques consenties en vertu de ce programme seront accordées à un taux d'intérêt d'environ 9 p. 100 au lieu de 6 p. 100. Les emprunteurs se trouvent ainsi piégés avec un programme de taux d'intérêt qui pourraient dépasser les 13 p. 100. Bien que le ministre ait promis de prêter une oreille attentive aux instances qui lui seraient présentées, le président de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario m'a fait savoir cette semaine qu'aucun changement n'avait été apporté au programme.

● (1620)

Ma dernière observation a trait à l'annonce que le premier ministre faisait la semaine dernière et qui se résume en réalité à une réduction de 2.5c. le litre de la taxe d'accise perçue sur les carburants agricoles. Nous avons exhorté le gouvernement de ne pas imposer cette taxe en septembre dernier. La situation déficitaire des exploitations agricoles était aussi mauvaise en septembre dernier qu'elle l'est maintenant. La taxe a été imposée en septembre et elle a été perçue sur le carburant utilisé lors des récoltes et des semences. Elle sera maintenant supprimée à compter du 1^{er} septembre. Nous sommes heureux que le gouvernement ait mis fin à cette escroquerie le 1^{er} mai, mais nous croyons que cette taxe n'aurait jamais dû être perçue. Nous proposons que la remise soit rétroactive au mois de septembre dernier.